OPOUL - PÉRILLOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OPOUL-PERILLOS

Délibération N° 32/ 2024

Date convocation : 29/05/2024

Conseillers Municipaux en exercice : 14

Présents : 14

Absents excusés : 0

Procuration : 0

République Française

Département des Pyrénées

L'an deux mille vingt-quatre et le trois du mois de Juin, à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune d'Opoul-Périllos, régulièrement convoqué, Conformément aux articles L2121-11 L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire le Monsieur Patrick SARDA.

PRESENTS : M. SARDA Jérémy, Mme DEDEBANT Estelle, M. PORTEILS Ludovic, Mme VONAU Marianne, M. DESCHAUX-BEAUME Freddy, M. PONSEILLE Joseph, Mme CARRERE Julie, Mme GONZALEZ Céline, Mme GOSNET Marina, M. SERPETTE Nicolas, M. DROUILLARD Daniel, M. ROLLI Patrice, Mme FERRAND-GREIN Pascale,

ABSENTS :

PROCURATIONS :

Secrétaire de Séance : M. SARDA Jérémy

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

OBJET : PLAN COMMUNAL

Monsieur le Maire présente le devis de l'Agence L'Estudi d'un montant de 900 € TTC.
Il rappelle qu'il avait été demandé la création d'un plan communal conforme à la charte graphique adoptée.
Monsieur le Maire précise qu'une campagne de communication a été engagée auprès de l'ensemble des entreprises et artisans locaux pour l'achat d'encarts publicitaires sur ce plan.
Ces recettes seront encaissées dans le cadre de la régie unique communale.
La commune quant à elle prendra à sa charge l'impression de 2 000 exemplaires de ce plan. Elle sollicitera Perpignan Méditerranée Métropole, dans le cadre de la convention conjointe d'opération de marketing pour un co-financement.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après vote comme suit :
13 Pour 1 Abstention

Approuve devis D1-04-499 de l'Agence Estudi d'un montant de 900 € TTC

Autorise Monsieur le Maire à encaisser les recettes liées à la publication d'encarts publicitaire dans le cadre de la régie unique communale
Fixe les tarifs des encarts comme suit :

Petit : 6cm x 6cm : 50 €
Moyen : 13 x 6,5cm : 75 €
Grand : 13 x 8cm : 100 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Opoul-Périllos le 3 Juin 2024
M. SARDA Patrick
Maire